

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

ladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº P19- 0044504

ND° = 16865
comme

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 3166 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Tbrahimi Abdellatif FES

Date de naissance : 01/01/1966

Adresse : Rue A. Mousa, N° 34 Hay Fasah II

Route Aïn Chkef FES

Tél. 0662 563012 Total des frais engagés : 958,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr Chakib BENJELLOUN
RHUMATOLOGUE
Av. Med V 21, Rue Med Hassan

Cachet du médecin :

Date de consultation : 06/01/2020

Nom et prénom du malade : BEZZARI ZAINA Age: 72 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Lumbosciatalgie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : FES Le : 13/01/2020

Signature de l'adhérent(e) :



VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie Nº P19-044504

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 3166

Nom de l'adhérent(e) Tbrahimi Abdellatif

Total des frais engagés : 958,90 Dhs

Date de dépôt : 13/01/2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/01/20	S	S	25000	Dr Chakib BENJELLOUN RHUMATOLOGUE Av. Med V 21, Rue Med Hanafi Fe

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE FARAH Dr. YAHYAoui RACHIDA 13 AV IBN ASIR FARAH ARSA - FÈS - TÉL: 0524 21 11 11	07/01/20	708,90

142028265

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

		L'EXECUTION

Dr. BENJELLOUN Ahmed Chakib

Rhumatologue

Spécialiste des maladies des Os

des Articulations et de la Colonne Vertebrale

Diplôme de la Faculté de Médecine de Limoges-France

Ex. Médecin à l'Hôpital Militaire de Rabat

الدكتور بنجلون أحمد شكيب

اختصاصي في الروماتيزم

أمراض العظام، المفاصل والعمود الفقري

خريج كلية الطب بليموج - فرنسا

طبيب سابق بالمستشفى العسكري بالرباط

Fès, le 02/01/2020
فاس، في

R BEZZARI 2 AL RA

297,00 x 2

- Modoper 250 mg (2 Boute)

$\frac{1}{2} - \frac{1}{2} - \frac{1}{2} - \frac{1}{2}$ 12

42,60

- Mobic 7,5 mg (7,5) 8 15

40,30

- Domox 0,50 - (7,5) 8

30,00

- Nodol - fer 400 mg (7,5) 8

708,90

PHARMACIE DR. YAHYAoui FARAH
EL ARAIS AV IBN ATIR RACHIDA
FES - TEL: 0535 60 05 14
LOT

Dr Chakib BENJELLOUN
RHEUMATOLOGUE
AV. MED V 21, Rue Med Ha...
Chakibben@hotmail.fr

05 35 62 19 41, فاس (أمام مقهى مارينيون) الهاتف :
Avenue Mohamed V Rue Mohamed Hayani N°21 Fès (en face du café Maroc)

الإسعافات : النقال : GSM : 06 10 10 05 02
Urgence : GSM : 06 10 10 05 02

Chakibben@hotmail.fr

AV. MED V 21, Rue Med Ha...

Fes

Madopar®

Levodopa
+ Benserazide

Distribué par Roche S.A. 7
Bd. Sidi Med Ben Abdellah
Ivoire 05, Casablanca Marina
MADOPAR 200/50-100 comprimés
P.P.V. : 298,00 DH



6 118001 050697

200 mg levodopa
50 mg benserazide
1 tablette =
as hydrochloride

Distribué par Roche S.A.
Bd. Sidi Med Ben Abdellah
Ivoire 05, Casablanca Marina
MADOPAR 200/50-100 comprimés
P.P.V. : 298,00 DH



6 118001 050697

200 mg levodopa
50 mg benserazide
1 tablette =
as hydrochloride



6 118000 061878
NO-DOL FEN 400 MG
CP PELL B30

LOT 190130
EXP 01/2022
PPV 40.30DH

Xanax 0,50mg
30 comprimés sécables



6 118000 000000 9

Route de Rabat R.F. 1 BP2611 - Ain Sebaa 20250
Tétouan de RAM : Sandh-aventis Maroc
Fabricant : Mapher
Casablanca - Maroc
Zemtala - Ain Sebaa 20250 Casablanca - Maroc
km 10, route Casablanca 111, Quartier industriel
Tétouan de RAM : Sandh-aventis Maroc
Fabricant : Mapher
Casablanca - Maroc
Zemtala - Ain Sebaa 20250 Casablanca - Maroc
Tétouan de RAM : Sandh-aventis Maroc
Fabricant : Mapher
Casablanca - Maroc
Zemtala - Ain Sebaa 20250 Casablanca - Maroc



Chaque - Tablette contient 400 mg de levodopa
Individuellement sur ordonnance - Tableau C
RESPECTER LES DOSES PRÉSCRITES

Levodopa 400 mg
NO-DOL fen®

30,00



6 118000 040545
Mobic® 7,5 mg
meloxicam
14 comprimés



PPV 40.30DH
PER 02/22
LOT 1481
4264